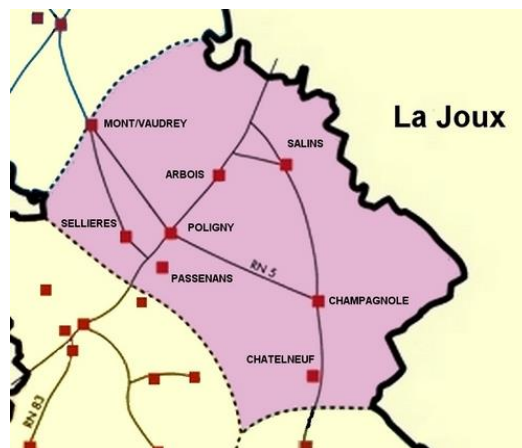


DISTRICT DE LA JOUX



Chatelneuf, le 31 mai 2023

OBJET : Journée du District

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs du District de la JOUX,

Cette année, c'est le club de la Gouriboule - Chatelneuf qui a en charge l'organisation de la journée du District de la JOUX. Celle-ci aura lieu le :

**Dimanche 6 août 2023
À Chatelneuf**

Organisation de la journée :

- 9h00 – 9h30 : Accueil des participants. Vérification des inscriptions au concours
- 9h30 : concours à la mêlée en doublettes ou en triplettes selon le nombre de participants (2 parties le matin)
- 12h00 : Apéritif (offert par le club de Poligny) et repas
- 14h00 : Reprise du concours (2 à 3 parties en fonction du temps disponible)
- 18h00 – 18h30 : Résultats du concours et remise des récompenses

Rappel de la philosophie de cette journée : Celle-ci est organisée en vue de récompenser les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année au sein de leur club. Le nombre de participants est laissé à l'initiative des présidents(es). Les conjoints(es) ainsi que les enfants peuvent également être inscrits à cette journée.

Prix de la journée par personne : 20.00 €. Chèque à faire parvenir en même temps que les inscriptions libellées à l'ordre de « La Gouriboule ». (15.00 € pour le repas + 5.00 € pour le concours). L'inscription au concours n'est pas obligatoire : dans ce cas la personne paie seulement son repas, soit 15.00 €.

Les inscriptions transitent obligatoirement par le club. Le coupon ci-joint des participants ainsi que le chèque global tiré sur le club seront adressés par courrier postal à
MONNET Alexandra – 4 rue des Erables – 39150 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX avant le **15 juillet 2023** dernier délai. (Au-delà de cette date aucune inscription ne sera enregistrée)

**INSCRIPTIONS A LA
JOURNEE DU DISTRICT DE LA JOUX**

dimanche 6 août 2023 à Chatelneuf

NOM DU CLUB :

NOMS & PRENOMS	REPAS : 15.00 €	CONCOURS : 5.00 €
TOTAL	€	€

Paiement : Banque : N°..... TOTAL : €

Chèque libellé à l'ordre de la Gouriboule

Bulletin des inscriptions et chèque bancaire à faire parvenir à :

MONNET Alexandra

4 rue des Erables

Avant le 15 juillet 2023, dernier délai